

BILAN ACTIF

B00805 - SAS A FINANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,26		0,52
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	23 882,50	18 319,51	5 562,99		10 383,62	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				70,08		73,87
Participations	1 475 900,00		1 475 900,00		1 475 900,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 499 782,50	18 319,51	1 481 462,99	70,34	1 486 283,62	74,39
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				12,26		18,34
Autres créances	258 138,18		258 138,18		366 407,24	
Charges constatées d'avance	81,50		81,50		76,26	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	366 362,89		366 362,89	17,40	145 219,98	7,27
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	624 582,57		624 582,57	29,66	511 703,48	25,61
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 124 365,07	18 319,51	2 106 045,56	100	1 997 987,10	100

(2) Dont à moins d'un an 258 219,68

BILAN PASSIF

B00805 - SAS A FINANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 461 000,00)	1 461 000,00	69,37	1 461 000,00	73,12
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		9,50		8,50
Réserve légale	10 007,00		8 488,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	190 119,28		161 263,66	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	83 329,57	3,96	30 374,62	1,52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	1 744 455,85	82,83	1 661 126,28	83,14
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	89,12		2 196,00	0,11
Fournisseurs, factures non parvenues	996,00	0,05	1 008,00	0,05
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	360 504,59	17,12	333 656,82	16,70
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	361 589,71	17,17	336 860,82	16,86
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 106 045,56	100	1 997 987,10	100

(1) Dont à moins d'un an

361 589,71

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES

DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

en date du 26 mai 2026

A FINANCES

SASU au capital de 1 461 000 € (Un million quatre cent soixante et un mille euros)

dont le siège social se situe : 623, Zone d'Activité en Faurianne – 01460 BEARD-GEOVREISSIAT

enregistrée au RCS de BOURG EN BRESSE sous le numéro 882 849 326 00013

Je soussigné, M. ARPIN Jean Christophe, agissant en qualité de Président et seul associé de la société : A FINANCES, a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025
3. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2025

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris acte des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2 : Affectation du résultat

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de **83 329.57€** (Quatre-vingt-trois mille trois cent vingt-neuf euros et cinquante-sept cts).

Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Il a été décidé d'affecter :

- Dotation de 5% du résultat, soit 4 166 € dans le compte Réserve Légale
- Le solde du résultat de l'exercice, soit 79 163.57€ dans le compte Autres Réserves

Il est précisé qu'au cours des exercices précédents, aucun dividende n'a été distribué.

Résolution n°3 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2025

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à BEARD-GEOVREISSIAT le 26 mai 2026

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, more intricate strokes, positioned over the text 'SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE'.